



présente


## **Un projet pour les jeunes de l'agglomération du Grand Poitiers**





## TABLE DES MATIÈRES

De quoi s'agit-il ?.....	3
Pour Qui ? .....	3
Pourquoi ce projet ? .....	4
De nouveaux enjeux éducatifs :.....	4
Un média accessible pour tous et outil de proximité : .....	4
Un média source d'implication et de lien social : .....	4
Les jeunes : .....	5
Les Maisons de quartiers : .....	5
Les Objectifs : .....	5
La planification :.....	6
les Partenaires :.....	6
Evaluation : .....	7
Le Budget :.....	9
BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT.....	10
BUDGET PREVISIONNEL EQUIPEMENT .....	11



## DE QUOI S'AGIT-IL ?

**Ce projet propose la création d'une radio et télévision de proximité baptisé : « Ma rue, mon quartier, ma ville... ».**

Cette radio – tv sera diffusé par le biais d'internet et sera accessible depuis un ordinateur, un téléphone portable ou un baladeur.

Sans entrer dans les détails du projet qui seront totalement finalisés avec les partenaires, l'action consiste en la mise en ligne, via internet d'un média *géré et alimenté par les jeunes des quartiers\* de Poitiers*», voire de l'agglomération toute entière, qui permettra la diffusion de reportages, d'émissions.

\* « géré et alimenté par les jeunes des quartiers » : l'idée est d'impliquer des groupes de jeunes sur l'ensemble des quartiers du Grand Poitiers, via les secteurs jeunes des maisons de quartiers. Ces jeunes seraient les journalistes reporters pour leur quartier, également réalisateurs, rédacteurs en chef, directeurs des programmes.

Ces jeunes seront également accompagnés à découvrir d'autres quartiers en fonction des événements à couvrir, ou des émissions à réaliser.

L'idée est aussi de mettre les jeunes en réseau avec d'autres jeunes d'autres villes et d'autres pays.



## UN PROJET POUR QUI ?

Les publics visés par ce projet sont les habitants des quartiers de l'agglomération du grand Poitiers avec des objectifs particuliers pour certains publics :

- Les jeunes eux-mêmes sont une cible que nous privilégions et nous souhaitons que les émissions et reportages qui leur sont destinées soient nombreux et riches. En particulier, les jeunes des collèges devront être pris en compte de façon particulière.
- Les publics les plus éloignés de l'écrit, de la culture, devront être pris en compte particulièrement. Nous souhaitons particulièrement que les bénéficiaires des épiceries solidaires, du pôle mobilité, les publics en insertion soient valorisés. Certains pourraient proposer des sujets aux jeunes (Nous pensons même que certains pourront rejoindre l'équipe de jeunes) pour aider à faire vivre le projet. Le projet doit concourir à l'intégration et l'insertion. On peut imaginer que les jeunes puissent à leur tour devenir formateurs et aider à l'autonomie de ces publics afin, pourquoi pas, de pouvoir alimenter à leur tour directement la radio/ tv.



## POURQUOI CE PROJET ?

---

### DE NOUVEAUX ENJEUX ÉDUCATIFS :

---

Le contexte numérique en forte évolution dans lequel vit la population fait émerger de **nouveaux enjeux éducatifs**. Ces bouleversements ont lieu dans tous les lieux de sociabilité, aussi bien dans les structures de loisirs qu'à l'école ou dans les familles.

Des projets sont mis en place dans toutes les structures afin de subvenir aux **besoins de connexions et d'accès à l'information d'un plus grand nombre** : on note ainsi des espaces numériques, des ateliers multimédia, des projets comme « *Tous connectés* », les « *Plans d'éducation au multimédia* », etc...

Actuellement, 22% du temps passé en ligne est consacré aux **réseaux sociaux** (Source Nielsen Company), avec une progression de 82 % en 2009. L'explosion de ces usages va continuer, avec les services pour mobiles (iPhone, Android, Blackberry...), avec lesquels les jeunes ont peu d'espace d'éducation et d'apprentissage à l'utilisation.

Pourtant, il y a une forte inégalité d'accès à la culture numérique, et **ce sont les jeunes qui ont le moins de facilités d'accès qui possèdent aussi les représentations de territoires les moins ouvertes**.

---

### UN MÉDIA ACCESSIBLE POUR TOUS ET OUTIL DE PROXIMITÉ :

---

La web radio-tv est simple à écouter, non intrusive et proche à la fois. C'est un média d'accompagnement, et c'est le média le plus proche du psychisme humain selon Marcel Rufo.

La radio et la télévision sont le fondement d'un média social continu, vecteur de lien, de complicité, d'intelligence et d'appropriation des messages.

Construite autour de la proximité, de l'éducation citoyenne et du lien social, une radio ou tv est un fabuleux moyen de dynamiser la vie locale.

Les émissions auront pour but de relater l'actualité, les animations, l'évènementiel, la vie culturelle et sociale des quartiers sur l'agglomération de Poitiers réunis dans un même espace de communication.

---

### UN MÉDIA SOURCE D'IMPLICATION ET DE LIEN SOCIAL :

---

Ce projet de web radio-TV, peut aussi s'envisager comme la radio des maisons de quartiers à l'échelle de l'agglomération, puisqu'il s'agit de communiquer sur les actualités, les actions des maisons de quartiers grâce à un outil commun à tous et simple d'utilisation.

Ce projet intègre la mise en place d'un **Comité de rédaction constitué de jeunes** de chaque maison de quartiers, afin de mettre en place l'élaboration de la ligne éditoriale et de la grille de programme, de l'animation des émissions en direct, leur diffusion et leur promotion. Ce **comité de pilotage, participatif et espace d'auto-organisation, est là-aussi facteur d'implication citoyenne, et de création de liens** entre les jeunes de maison de quartiers.

Ce comité de pilotage sera référent sur ce projet et chaque jeune de ce comité pourra être interpellé par le public, les associations, les épiceries solidaires, les secteurs intergénérationnels qui auront besoin de faire connaître une action, un témoignage, un reportage ...

La web-radio, web-tv est **un espace pour chacun et la parole pour tous**. La web-radio, un nouveau média qui permet à une association, organisation, ou communauté, de communiquer de façon utile, ludique et interactive avec un auditoire de proximité. Les **applications pour téléphones mobiles** permettent d'écouter et de recevoir les nouvelles dans un lien intergénérationnel : les parents et habitants pourront sans soucis écouter la web-radio des jeunes de leur quartier, en dehors des contraintes horaires puisque chaque programme est ré-écoutable.

Par ailleurs, la web-radio est un outil qui permet des débats, des communications à plusieurs intervenants, répartis à différents endroits.

---

### LES JEUNES :

---

- Lors des différentes concertations sur le territoire de Grand Poitiers (ex : séminaire jeunesse avec la Ville de Poitiers en Novembre 2011), il a été fait le constat du manque d'actions vers les jeunes des « années collège ». Des secteurs-Jeunes existent sur les différents quartiers, mais n'existent pas d'actions fédératrices au niveau de la ville ou de l'agglomération.
- Par ailleurs, il n'y a que trop peu d'actions existantes pérennes permettant l'engagement, la prise de parole et l'expression des jeunes collégiens et plus globalement pour les jeunes de 11 à 20 ans.

---

### LES MAISONS DE QUARTIERS :

---

Certaines Maisons de quartier ont manifesté de l'intérêt pour ce projet de web-radio-tv. Voici quelques uns des arguments retenus lors d'une première rencontre avec les animateurs de secteurs jeunes :

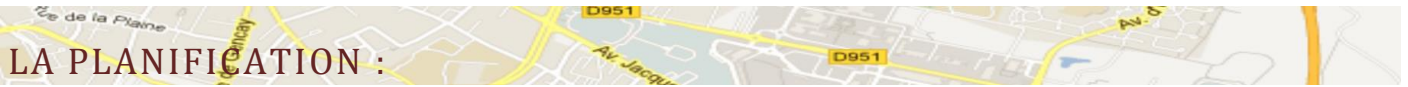
- ↳ c'est un support de communication pour des actions dans les quartiers,
- ↳ le pilotage du projet par des jeunes peut être un moyen nouveau de mobilisation de ces jeunes qui, aujourd'hui, s'engagent peu sur les actions locales,
- ↳ C'est un bon outil d'implication et d'engagement des jeunes,
- ↳ C'est un support facilement utilisable,
- ↳ Ce projet peut permettre une meilleure appréhension par les jeunes, au-delà de leur propre quartier, de la réalité des autres quartiers (afin de modifier leurs représentations),
- ↳ c'est un outil d'ouverture culturelle.



### LES OBJECTIFS :

- Favoriser l'implication des jeunes dans un projet collectif de préparation, de mise en place et de diffusion des actions locales, et à l'échelle de la ville ; et placer les jeunes en posture de relayer les actions locales dans des objectifs de décentration.
- Valoriser les jeunes et leur parole, par le travail d'élaboration et de diffusion du projet commun.

- Favoriser la mobilité des jeunes en dehors de leur quartier leur permettant de projeter leur regard vers l'extérieur du quartier, et de se rencontrer, de faire réseau, et d'échanger.
- Permettre de communiquer sur les actions portées par les habitants des différents quartiers.
- Favoriser dans les quartiers et la cité les liens intergénérationnels a la fois par les sujets traités mais aussi par la technologie employée.
- Permettre aux jeunes de connaître et diffuser des informations de partenaires de leur quartier comme la municipalité, la CAF, les offices HLM, etc... vers l'ensemble des habitants



## LA PLANIFICATION :

---

### 2013 :

- Sensibilisation et mobilisation des associations Maisons de quartiers,
- Formation des animateurs jeunes,
- Mise en place avec les jeunes des groupes de JRI (Journalistes Reporters d'Images) au sein des secteurs jeunes intéressés par le projet,
- Mise en place d'un comité de rédaction composé de jeunes des différents quartiers, issus des JRI,
- Mise en place des ressources techniques permettant la diffusion.

---

### À PARTIR DU 2<sup>D</sup> TRIMESTRE 2013 :

- Diffusion de la web radio-tv.

---

### DE SEPTEMBRE 2013 À JUIN 2015 :

- Elargissement avec les jeunes du projet au niveau Européen dans le cadre du programme « Jeunes en action ».



## LES PARTENAIRES :

Ce projet cherche à ne pas mettre des jeunes « de côté » du fait qu'ils ne soient pas dans les « bonnes » structures, c'est pourquoi nous proposons d'associer largement les différentes organisations intéressées par le projet et qui œuvrent auprès des jeunes :

- Les maisons de quartiers de la ville de Poitiers,

- Le Bureau des Jeunes et le Conseil Communal des Jeunes de Poitiers,
- Les Centres socioculturels de l'agglomération du Grand Poitiers,
- Les établissements scolaires (collèges et lycées),
- La Mission Locale et d'Insertion,
- L'équipe de Prévention ADSEA,
- L'association Un hôpital pour les enfants,

... et, plus largement, les associations locales.



L'évaluation devra s'établir de façon partagée, cependant six critères d'évaluation seront obligatoirement mobilisés :

- L'efficacité : atteinte des résultats
- L'effectivité : question de méthode
- L'efficience : rapport investissement – résultats
- La conformité : vis-à-vis des commandes publiques
- La cohérence : vis-à-vis de notre projet, de ses valeurs
- La décentration : réponse à des besoins objectifs.

A ces six critères « points de passage obligés » s'ajoutent...

- Celui de la participation des habitants, en particulier des jeunes de 11 à 20 ans,
- Celui des objectifs généraux spécifiques à chaque quartier (ex : le développement durable : « en quoi cette action a pris en compte les exigences du développement durable et/ou a-t-elle fait progresser celui-ci ? ») ;

L'évaluation doit se concevoir comme générale annuellement. Par ailleurs apparaitront les éléments suivants :

- Nombre de professionnels impliqués : .....
- Nombre de bénévoles impliqués : .....
- Nombre de personnes (adhérents, usagers, populations) impliquées : ...
- Indicateurs de réalisation (ce qui a été fait) : .....
- Indicateurs de résultat (ce qui a été atteint) : .....
- Indicateurs de ressources (ce qui a été mobilisé) : .....

<b>Critères</b>	<b>++</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	<b>--</b>	<b>Idée-clé</b>
Décentration					
Efficacité					
Efficience					
Effectivité					

Conformité					
Cohérence					
Dév durable					
Participation					
Autre spécif.					





Deux budgets sont présentés ici, un budget de fonctionnement et un budget d'équipement :

- Le budget de fonctionnement, dans sa partie charges, prend en compte la mise à disposition de temps d'animateur sur chaque maison de quartier (sur la base de 5% d'ETP), le temps de travail de l'animateur multimédia coordinateur du projet sur la base de 2 jours par semaine de travail).
- La partie produits prend en compte la participation de chaque maison de quartier sous la forme d'une quote part de 1 500 € par structure.
- La participation de la ville de Poitiers est calculée sur la base d'une aide forfaitaire de 2 500 € par quartier.
- La participation du conseil régional (Service nouvelles technologies) prend en compte une partie du salaire du technicien (60%).
- Un participation forfaitaire du Conseil Général portant sur 5000 €.
- La participation Fonds pour la Coopération et l'Initiative des Jeunes (COPIJ) de la CAF est calculé sur la base de 1 000 € par quartier.
- Le budget d'équipement nécessaire à l'installation du projet et au matériel d'enregistrement réparti sur les quartiers. La participation des financeurs a été répartie d'une façon identique à chacun.

## LE BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

	CHARGES	En Euros		PRODUITS	En Euros
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>8 500 €</b>	<b>70</b>	<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>- €</b>
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	4 500,00 €	70600000	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	
60632000	FOURNITURES ACTIVITES	4 000,00 €	70612000	PARTICIPATION CAF / ATLAS	
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 500 €</b>	70830000	LOCATIONS DIVERSES	
61200000	LOYER MATERIEL	1 500,00 €	70840000	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	
61520000	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	500,00 €	70900000	AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
61610000	ASSURANCES	400,00 €			
61810000	DOCUMENTATION	100,00 €	<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>42 500 €</b>
61900000	DIVERS SERVICES EXTERIEURS		74110000	CNASEA	
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>23 784 €</b>	74210000	VILLE - FONCTIONNEMENT	
62140000	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	15 284,00 €	74211000	VILLE - CHARGES	
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00 €	74212000	VILLE - SALAIRES	
62410000	TRANSPORTS	1 000,00 €	74213000	VILLE - ACTION CULTURELLE	
62560000	MISSIONS RECEPTIONS	500,00 €	74214000	VILLE - ACTION SPECIFIQUES	20 000,00 €
62610000	AFFRANCHISSEMENTS - TELEPHONIE	500,00 €	74215000	VILLE / CAF - CONTRAT ENFANCE	
62860000	FRAIS FORMATIONS + DIVERS	2 500,00 €	74219000	VILLE / CAF - CEJ	
<b>63</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>935 €</b>	74413000	CAF COPIJ initiative jeunes	8 000 €
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	935,00 €	74610000	CONSEIL GENERAL - FONCTIONNEMENT	5 000 €
63330000	FORMATION CONTINUE		74614000	CONSEIL GENERAL - ACTIONS	
63580000	DROITS D'AUTEURS		74616000	CONSEIL GENERAL - CLAS	
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>16 281 €</b>	74800001	CONSEIL REGIONAL ACTIONS	10 329,60 €
64110000	SALAIRES	11 011,00 €	74700000	GRSP	
64500000	CHARGES SOCIALES	5 270,00 €	74710000	ETAT / ACSE - CUCS	
64900000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		74150000	JEUNESSE ET SPORTS	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	749000000	AUTRES SUBVENTIONS	
67180000	AUTRES CHARGES S/OPER.GEST*				
67210000	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS		<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION Cte</b>	<b>12 000 €</b>
67900000	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75500000	QUOTE PART EN COMMUN	12 000,00 €
<b>68</b>	<b>DOTATIONS</b>	<b>2 500 €</b>	75820000	PRODUITS DIVERS-FORMATION	
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 500,00 €	75900000	AUTRES PRODUITS DE GESTION Cte	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>53 500 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>53 500 €</b>

## LE BUDGET PREVISIONNEL EQUIPEMENT

	CHARGES	En Euros		PRODUITS	En Euros
		<b>6 725 €</b>			<b>6 724 €</b>
8	enregistreurs numériques	2 800,00 €	74210000	VILLE DE POITIERS	2 200,00 €
24	mini caméscopes "flip video"	204,52 €	74314000	CAF	2 200,00 €
1	ordinateur diffusion	2 300,00 €	74800001	CONSEIL REGIONAL	2 200,00 €
1	matériel de studio enregistrement son	1 420,00 €	70900000	Le Local	124,42 €
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 725 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 724 €</b>
	<i>amorti sur 3 ans</i>	2 241,51 €			